



## Pays

France (Manche)

## Client

Conseil Général  
de la Manche

## Date

1999-2001  
2004-2006

## Prestations de Sogreah

- Etude de faisabilité
- Etudes hydrosédimentaires, de manoeuvrabilité et des retombées socio-économiques

## Contexte

Granville est une ville portuaire de longue tradition. Le site est remarquable, mais le port est ancien, avec de lourds handicaps. La volonté politique est de capitaliser les atouts de Granville pour moderniser et développer les différentes activités du port : commerce, pêche, plaisance, passagers.

Le projet de développement repose sur un schéma portuaire établi dans la concertation, adapté à la spécificité du site et assurant la valorisation de la ville :

- Le commerce sera déplacé sur un môle spécifique à l'entrée du port ;
- Une partie du bassin à flot actuel sera affectée à la pêche qui disposera également d'un nouveau bassin pour les bulotiers, l'autre partie sera dédiée à la valorisation urbaine et touristique ;

- La plaisance aura sa capacité portée de 1 000 à 1 700 places ;
- L'activité passagers sera déplacée à l'entrée du nouveau port où les profondeurs permettront des accès à heures fixes.

## Interventions de Sogreah

### Etude de faisabilité (1999-2001)

en association avec le cabinet J. F. Revert :

- Définition d'esquisses portuaires et urbaines répondant aux objectifs du Conseil Général ;
- Première approche des retombées économiques de l'extension sur l'économie locale ;
- Faisabilité technique et réglementaire.

### Etudes hydrosédimentaires, de manoeuvrabilité et des retombées socio économiques (2004-2006) pour la variante

d'extension retenue par le Conseil Général :

- Etudes des houles au large et transposition au droit du site (régime des houles, houle de projet) ;
- Modélisation numérique courantologique ;
- Etude d'agitation ;
- Etude de manoeuvrabilité relative à l'accès des bateaux de commerce ;
- Etude des retombées socio économiques de l'extension des différentes activités portuaires ;
- Estimation de l'envasement et des impacts de l'extension sur les fonds et le littoral avoisinant ;
- Etude de la faisabilité des dragages et des impacts prévisibles sur le milieu ;
- Préparation de documents de synthèse et participation au Débat Public local.